



L'éducation par le sport, le sport au service de l'éducation

L'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS), troisième fédération de France rassemble déjà plus d'un million de licenciés – tous collégiens et lycéens - qui pratiquent une activité sportive dans les associations sportives de tous les collèges et lycées de France.

Au total, un adolescent sur cinq s'adonne chaque mercredi et le midi, à l'une des 100 activités sportives proposées au collège et au lycée : badminton, art du cirque, handball, gymnastique, volley-ball, step, basket, aviron, athlétisme, tennis de table, ski, course d'orientation, escalade, natation, rugby ou bien encore double-dutch, pour n'en citer que quelques-unes...

En outre, avec 40% de filles licenciées, l'UNSS est la première fédération sportive féminine de France.

Association de loi 1901, présidée par Luc Chatel, ministre de l'Education nationale, porte-parole du gouvernement, l'UNSS est une composante de la politique éducative française, au service de la réussite, de la responsabilisation, de la santé et du bien-être des élèves.



Un encadrement basé sur la compétence et la confiance

L'UNSS, c'est également :

- 9 500 associations sportives, présidées par les chefs d'établissements de collèges et de lycées
- 35 000 enseignants d'Education Physique et Sportive (EPS)
- 180 directeurs aux niveaux départemental, régional et national

Tous travaillent en lien avec l'administration déconcentrée de l'Education nationale (rectorats, les inspections d'académie et coordinations de districts entre autres) avec dynamisme, passion au service des élèves.

Ainsi, en disposant des avantages du système associatif et des moyens humains et financiers de l'Education nationale, l'UNSS a une position privilégiée au regard des autres fédérations sportives européennes et internationales.

Un accès aux activités sportives pour tous

L'UNSS se positionne en effet comme l'un des principaux acteurs qui favorise l'accès à la santé et à l'éducation par le sport des plus jeunes, notamment les filles mais aussi les populations issues des quartiers prioritaires, les élèves en situation de handicap, qui sont les publics prioritaires ciblés par la politique de développement de l'UNSS d'ici à 2013.

Outre la confiance dont bénéficient les enseignants d'EPS de la part des parents d'élèves (en matière de logistique lors de déplacements mais aussi en ce qui concerne les programmes de responsabilisation des jeunes, l'éthique sportive et les valeurs éducatives, propres à l'Education nationale), ce sont également les tarifs des licences – qui varient en fonction de la part réglée par l'établissement scolaire – qui permettent à l'UNSS de répondre à une demande sociale forte.

Se conformer aux règles du jeu, respecter les décisions de l'arbitre, respecter adversaires et partenaires, refuser toute forme de violence et de tricherie, être maître de soi en toutes circonstances, être loyal, exemplaire, généreux, tolérant... en signant sa licence, votre enfant s'engage à respecter les valeurs sportives, éducatives et associatives de l'UNSS et de l'Education nationale.

Outre une pratique sportive, l'UNSS met en place plusieurs programmes pour responsabiliser votre enfant et le rendre autonome.

source : <http://www.federation-unss.org/>